

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 29

Artikel: Propriétaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement

à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Cueillette.

C'est le premier fruit, rouge comme une aurore d'été, ou noir comme les yeux de quelque jeune Andalouse. On l'espère, on le convoite, on en observe les progrès avec une sollicitude maternelle, mais intéressée. On prépare avec amour échelles, crochets, paniers. Les épiciers et les fabricants de sucre sont sur les dents, car d'innombrables kilos de cette douce et cristallisable denrée disparaîtront sous peu dans les chaudrons de cuivre, brillants comme des casques prussiens et profonds comme une pensée de Pascal: on ne voit le fond ni de la pensée, ni du chaudron.

Et avec quel entrain la famille, au complet, monte à l'assaut de la propriété des voisins et amis! Quel bain de teinture violette pour les mains, pour les lèvres, et aussi pour la langue qui, tout au plaisir de savourer, n'a pas le temps de médire! — comme vous le voyez, c'est tout avantage. — Par un juste retour, les toilettes claires protestent, étalant parfois des motifs d'ornementation que n'aurait osé rêver le peintre le plus impressionniste. Parfois aussi le fruit de Lucullus, pour protester contre la consommation abusive qu'on en fait, provoque dans les profondeurs de l'appareil digestif de sourds gargouillements et même de douloureuses torsions de l'iléon.

Cependant, le cerisier est un arbre essentiellement honnête: il croit à la vue de tout le monde, au milieu des prés émaillés ou au bord des chemins poussiéreux, mais il n'a rien de mystérieux; ce n'est pas comme ces polissonnes de fraises qui se cachent dans les bois; or, les sapins forment un rideau impénétrable, la mousse est bien tendre et dame, quand on s'aime!... Aussi, mangez les cerises sur l'arbre; si vous voulez des fraises, faites-les servir sur table.

Pour avoir toujours de ces fruits, mettez-en en confiture, en compote. Cela vous permettra, le soir de Noël, alors que la terre aura revêtu son manteau d'hermine, de donner à tous les petits becs ouverts sous l'arbre d'espérance, un bon et beau gâteau aux cerises.

ELÉONORE BICHELER.

Propriétaire. — Un ancien négociant, du bon temps où l'on « faisait encore ses affaires », a remis son commerce et s'est acheté, aux portes de la ville, une petite maison avec jardin, le tout grand comme un mouchoir de poche. Il s'est, comme il dit, retiré à la campagne.

Toute la journée, occupé à tailler, attacher, arroser les trois rosiers qui s'étiolent au centre de l'unique platebande de son jardin de poupée, il guette les passants et, sitôt qu'il aperçoit un visage connu :

— Hé! hé! vous êtes bien fier! vous ne savez pas les humbles campagnards.

— Ah! bonjour, c'est vous? Je ne savais pas. Alors, c'est ici votre château?

— C'est ici mon château! Entrez donc voir mon installation.

Et il fait faire au visiteur le tour du propriétaire, autrement dit des trois rosiers.

— Eh bien, demande-t-il, l'autre jour, à un peintre, qui était de ses anciens clients et qu'il avait ainsi arrêté au passage, que pensez-vous de mon domaine?

— Pas mal, pas mal. Mais vous avez soin, n'est-ce pas, d'ouvrir de temps en temps la porte pour donner de l'air à vos rosiers?

Vaudois et Genevois.

Les journaux ont annoncé, l'autre jour, que le Conseil fédéral donnerait prochainement sa réponse à la démarche faite auprès de lui, par le gouvernement genevois, en faveur du percement de la Faucille. Cette réponse, disaient-ils, sauvegardera les intérêts légitimes de deux cantons voisins dont une regrettable rivalité avait, ces derniers temps, troublé quelque peu les bons rapports.

Espérons que ces mauvais moments seront vite oubliés et que les rapports entre Genevois et Vaudois reprendront un caractère de franche cordialité. Une fois le Mont-d'Or et la Faucille percés, il ne restera plus, pour prévenir tout sujet de conflit entre nous, qu'à redresser la mappemonde, qui penche, on le sait, du côté du canton de Vaud. Un peu de bonne volonté de part et d'autre et ce sera bientôt fait.

En l'honneur donc de cette heureuse nouvelle et à l'occasion du Tir fédéral, qui vient de finir, rappelons quelques paroles échangées à la gare de Lausanne, en 1890, alors que le comité du Tir fédéral de Genève de 1877, présidé par Moïse Vautier, accompagnait au Tir fédéral de Frauenfeld la bannière fédérale.

M. le Conseiller d'Etat Thélén: salua la bannière au nom des Vaudois:

« ... Permettez-nous, dit-il, de vous offrir le verre traditionnel et cela dans une coupe qui nous est chère, et dont vous me permettrez de rappeler l'origine. C'était lors du Tir fédéral de Lausanne en 1836; M. Cournard, président de la députation genevoise, offrit au nom des sociétés de tir de Genève ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie à la Société vaudoise des carabiniers. C'est, disait-il dans son discours, la coupe de l'amitié que nous vous offrons, non de cette amitié d'un jour que de belles paroles décorent, mais de cette amitié du cœur qui se sent profondément et que le temps ne fait qu'accroître, de cette amitié forte et vivace comme les aigles de nos Alpes qui supportent la coupe.

« Chers Confédérés, il y a 54 ans que cette touchante manifestation a eu lieu. Les vœux exprimés par l'orateur genevois se sont réalisés. Le passé nous est un garant de l'avenir. C'est avec joie et confiance que je vous propose de boire encore à l'amitié et à l'union de Genève et de Vaud. Que cette amitié et cette union subsistent aussi longtemps que les belles eaux du Léman baigneront nos deux rives! » (Vifs applaudissements.)

M. l'avocat Rutty, de Genève, répondit à ces paroles:

« ... Je saisis l'occasion qui m'est offerte d'affirmer les sentiments d'amitié exprimés avec tant d'éloquence par M. Thélén, de cette amitié scellée à la

fois par des relations séculaires et par les plis de ce drapeau qui fait battre tous les cœurs suisses, et qui rapproche en un commun amour tous les cantons. Notre patrie peut être divisée parfois par de petits incidents; ils s'effacent et s'oublent cependant tous à l'abri de cette bannière commune. Ce drapeau qui était hier à Genève et qui flottera demain à Frauenfeld est le symbole de notre union. Pour lui, il n'y a ni petits, ni grands cantons, il n'y a qu'un commun amour de tous les enfants suisses pour la patrie commune.

« Je réponds au nom du canton de Genève au toast qui nous a été porté et j'invite tous mes compatriotes à acclamer avec moi le canton de Vaud. » (Applaudissements prolongés.)

Après ces discours, Genevois et Vaudois fraternisèrent. Puis le train se remit en marche, aux accents de l'Hymne national.

Portrait fidèle. — Un notaire, dont la situation est des plus brillantes, mais qui « ne les attache pas », comme on dit, entrant l'autre matin dans son bureau, s'en va serrer chaleureusement la main de son comptable, qui, ce jour-là, comptait vingt-cinq ans de bons et loyaux services dans l'étude.

Le patron lui remet une enveloppe cachetée, en disant:

— Un souvenir pour vous, monsieur Henri, à l'occasion de la date d'aujourd'hui.

Le comptable prend l'enveloppe en se confondant en remerciements.

Un moment après, il fait sauter le cachet et trouve... la photographie du patron.

— Eh bien, qu'en pensez-vous? demande celui-ci qui rêvait donner un ordre à son employé.

— Oh! monsieur, cela vous ressemble bien.

— N'est-ce pas!

Gertrude à la Becca d'Audon.

II

STUPÉFAITS, les montagnards se regardèrent. Parlait-elle sérieusement, la petite dame?

Ils ne savaient qu'en penser. L'un d'eux rejeta son bonnet sur l'oreille, se gratta longuement la tête et, crachant à terre, dit assez haut pour être entendu de Gertrude:

— Une femme avec nous, la nuit, par ce brouillard et par ces chemins! Il ne manquait plus que ça! Elle se figure peut-être que nous sommes encore en carnaval, à voir ses bottines de danseuse? Et c'est avec ça qu'elle veut s'engager sur la neige! Je vous le dis, c'est une folie, une impossibilité!

Les autres opinèrent comme lui et de leurs rudes gorges partirent aussi des propos railleurs au sujet de l'accoutrement de Gertrude.

L'hôtelier lui-même hocha la tête.

— Hans a raison, dit-il à Gertrude; nous sommes désolés, mais cela ne se peut pas.

— Pourquoi pas? fit-elle, décontenancée, parce que je suis une femme? parce que vous me croyez trop faible pour vous suivre?

L'hôtelier fit un signe de tête affirmatif.